



DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DE LA

Charente-Inférieure

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT

d' E. Rochefort

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON

Séance du DEUX AVRIL

1946.

d' ROYAN

OBJET :

ADMISSION

en NON VALEUR.

46043

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

L'an mil neuf cent quarante six le 2 du mois d' Avril
le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Charles, Maire

en session ^{ordinaire} d'après convocations faites le 26 Mars 1946
_{extraordinaire}

Etaient présents : MM. VESSIERE, ROCHEDREUX, DASSEUX, Mme PARIZET
Melle RIKOSKY, MM. Baudet, PRUGNAUD, BOULERNE, COUNIL, CONGE,
CHAZEAU, THOMAS, OLLIVIER, COUZINET, SENELIER, SAVIGNAC,
DOMECCQ, ARRIVE, PROT, CHOLLET, SIMON, PERODEAU.

Absents : MM. GRUSSENMEYER, JULIEN, BOUCHET.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur CONGE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a ...

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la
reprise de la Comptabilité de la Recette Municipale par la Perception
de ROYAN l'arrêté des écritures comptables concernant la Ville de ROYAN
au 31.3.45 fait ressortir en recettes une somme de 146.677,90 qui
n'a pu recevoir d'imputation.

Considérant que par suite la destruction totale de la Recette
Municipale, du décès du titulaire, de la destruction des archives de
la Mairie et la presque totalité de la Ville de Royan, il n'est pas
possible de déterminer si dans cette somme de 146.677,90, une partie
ou la totalité s'applique aux loyers et titres dont détail joint.

Considérant qu'il n'est pas davantage possible de faire la
preuve du paiement ou du non paiement. Demande au Conseil de liquider
la situation spéciale créée par la guerre en admettant en non valeur
l'ensemble des redevances figurant à l'état joint ceci pour permettre

à l'actuel Receveur Municipal de réduire sa prise en charge

Où l'exposé de son Président l'assemblée prononce en
totalité l'admission en non valeur des redevances s'élevant à 203.809frs
60.ces.

APPROUVE

La Rochelle, le 2 AVRIL 1946

Pour le PRÉFET,
Le Chef de Division Délégué,



Fait et délibéré à ROYAN, le 2 AVRIL 1946.
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. Les membres présents à la séance.

Si le vote a eu lieu au
scrutin public, établir à la
suite la désignation de leur
vote. (Art. 51 de la loi du
5 avril 1884).

N'ont pas signé : MM.

Mentionner à la suite la
cause qui les a empêché de
signer (Art. 57 de la loi
municipale).

Pour extrait conforme :

Le Maire,

M. Rocheteau



Departement
Charente Maritime

Ville de Royan

Arrondissement

3
Rochefort

Etat des bases et
redevances restant a payer
au 31/3/46 sur les produits
de l'exercice 1944 reportes a
l'exercice 1945.



n° d'ordre	Nature des recettes	Sommes	Observations
1	Location octroi S. Pierre	900	<p>Responsable de faire la preuve des paiements en de son paiement a l'aide de documents en la possession de son fichier - responsabilité matérielle et intellectuelle les archives particulières de la ville de Royan par fait de pour -</p> <p>VU La Rochelle, 14 MAI 1946 Pour le PRÉFET, Le Chef de Division Délégué.</p> <p><i>Ruef</i></p>
2	concession d'affichage	1200	
3	Location locale pour la D.L.	1125	
4	Vente de vieux papiers	181 20	
5	Utilisation camions par les civils rattachés: frais	35.070	
6	Remboursement d'essences	245	
7	Part contributive construct. caniveau	180	
8	Vente de plans	22 50	
9	Remboursement d'emballage	46	
10	Location de Kiosques	3000	
11	Redevances Pompes Péniches	6050	
12	Location Galeries Square Botton	70370	
13	" Rotonde Café des Bains	500	
14	" Kiosque Syndic. initiat.	1	
15	" Kiosque Stiche	3500	
16	" Terrain du marché		
17	" ancien presbytère	750	
18	" Vente sur le port	4.575	
19	" Esplanade Pantoufles	6.000	
20	Produit fonctions service Ambul.	4.147 90	
21	Location des plages	26.000	
Total		203.809 60	



ambulatoire... sur les... des... 405

Département
 Charente-Maritime
 Arrondissement
 de
 Rochefort

Ville de Royan

Etat des taxes et redevances
 restant à payer au 31/5/46
 sur le produit de l'année 1945 reprise
 à l'année 1946.



Nos ordre	Nature des Recettes	Sommes	Observations
1	Location retrait St Pierre	900	Responsabilité de faire la preuve du paiement ou de non paiement et d'apporter des documents en la possession de l'employé. Responsabilité à connaître à l'avenir l'existence de fait de la destruction de la ville de Royan.
2	concession d'affichage	1200	
3	Location locale pour la PL	1125	
4	Vente de vieux papiers	131	
5	Utilisation camions par les civils remboursés	85 070	
6	Remboursement d'essences	245	
7	Part contributive centimètres canaux	190	
8	Vente de Plans	22	
9	Remboursement d'emballages	112	
10	Location de kiosques	3000	
11	Redevances Rampes funéraires	6050	
12	Location galeries Aquatic Bottay	70 570	
13	" Grande café des Bains	500	
14	" Kiosque répertoire municipal	3500	
15	" Kiosque Siché	10000	
16	" Terrain du Marché	730	
17	" Ancien presbytère	71275	
18	" Voie sur le port.	6000	
19	" Caissons de Pontons	41499	
20	Produit fonction service ambulances	26.000	
21	Location des Pages		
	Total	203.809 6	



VU
La Rochelle, le 4 MAI 1946

Pour le Préfet
 Le Chef de Division

Ruef

certifié le présent état à la mairie de
 Rochefort le 23 mai 1946